

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Vendredi 1<sup>er</sup> décembre*

### **L'AGENCE NATIONALE DU SPORT ET LA REGION ILE DE FRANCE SIGNENT LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LYCÉE MARCEL CACHIN POUR L'INSTALLATION DE LA MAISON DE LA PERFORMANCE TRICOLEURE PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES**

Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France et Frédéric SANAUR, Directeur général de l'Agence nationale du Sport, ont acté la mise à disposition du lycée Marcel Cachin, propriété de la Région Île-de-France, pour l'installation de la « Maison de la Performance » pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, en présence de la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP), Amélie OUDEA-CASTERA.

La Région Île-de-France et l'Etat, partenaires essentiels des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ont ainsi décidé de s'engager pour rendre possible la réalisation de la Maison de la Performance.

Ce lieu de 9000m<sup>2</sup>, situé en proximité immédiate du Village des Athlètes, sera entièrement dédié à la délégation tricolore du 26 juillet au 11 août. Il accueillera des espaces d'entraînement complémentaires, une salle de musculation, un espace de récupération, un espace médical ou des salles de débriefing pour accueillir les échanges entre les sportifs et leur encadrement technique et sera habillé aux couleurs de l'Equipe de France unifiée. Ce lycée a bénéficié d'une rénovation globale (achevée en 2023), financée à hauteur de 65M d'euros par la Région Île-de-France.

Porté dans le cadre du comité de pilotage « Gagner en France » qui réunit les onze entités sportives au cœur du projet de performance pour Paris 2024 (ANS, CNOSF, CPSF, MSJOP, etc.), le projet de Maison de la Performance est au cœur des solutions construites pour aider nos sportifs à réussir les Jeux à la maison.

L'Agence nationale du Sport a annoncé lors de cette signature, en marge de la conférence de presse dédiée à la stratégie de soutien à la haute performance organisée par la Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, la mobilisation de 210 000€ pour la prise en charge de l'utilisation des installations et des coûts de fonctionnement.

Pendant les Jeux Paralympiques, et conformément aux besoins identifiés par les fédérations et les sportifs, la Maison de la Performance laissera place à une organisation s'appuyant sur le bâtiment des français au Village des Athlètes et sur des sites de repli à proximité des lieux de compétition.

#### **Madame Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques :**

« La réussite des Jeux de Paris 2024 implique de réunir quatre exigences : une organisation réussie, la mobilisation de tout le pays, la construction d'un héritage durable et utile mais aussi des athlètes au meilleur de leur performance. Aujourd'hui, la signature de la convention entre la Région et l'ANS

officialisant l'installation de la Maison de la Performance au lycée Marcel Cachin vient renforcer cette ambition commune en offrant à notre délégation tricolore un espace unique qui l'aidera à maximiser sa performance pendant les Jeux, et qui bénéficiera en héritage aux lycéens de la ville. »

**Madame Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile de France :**

« La réalisation de cette Maison de la Performance est dans l'ADN du projet d'établissement du lycée Marcel Cachin, puisqu'il a vocation à devenir, ensuite, un campus des métiers du sport. C'est également un projet en étroite cohérence avec les actions engagées par l'Etat avec l'Agence nationale du sport et la Région Île-de-France sur l'accompagnement des athlètes et la performance. Il s'agit d'une très belle concrétisation autour d'un objectif commun, nous en sommes très fiers. »

**Monsieur Frédéric Sanaur, Directeur général de l'Agence nationale du Sport :**

« La signature de cette convention marque la concrétisation de la Maison de la Performance, que nous voulons au service des athlètes, de leur encadrement technique et plus largement de la réussite de l'équipe de France olympique. Cette implantation à quelques mètres du village olympique, au cœur d'un établissement scolaire de la Région, est une démarche innovante qui permettra de matérialiser un héritage durable pour le territoire et les jeunes lycéens de Saint-Ouen. »

**Monsieur Franck Gastineau, Proviseur du Lycée Marcel Cachin :**

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le lycée Marcel Cachin accueille Mme la Ministre et Mme la Présidente de région pour la signature de la convention de mise à disposition du lycée et la conférence de presse sur la haute performance. L'établissement et ses personnels sont fiers de pouvoir contribuer, à leur niveau, à la réussite de la France aux JO 2024. Le projet pédagogique porté par l'ANS et l'équipe d'EPS contribuera aux actions du projet d'établissement, signe de l'investissement des personnels au profit des élèves »

**Contacts presse :**

**Cabinet de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques**

Tél : 01 40 45 92 04

Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr

**Cabinet de la présidente de la Région Ile-de-France**

Tél : 01 53 85 73 11

Mél : servicepresse@iledefrance.fr

**Agence nationale du Sport**

Pauline Lambertini

Tél : 06 63 77 32 63

Mél : pauline.lambertini@agencedusport.fr